

MOTION D'URGENCE DU CONGRES de la Fédération Internationale des Journalistes sur proposition des syndicats français SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes (*)

Vers une possible libération de Mumia Abu-Jamal après 37 ans de détention arbitraire ...

LE CONGRÈS DE LA FIJ, réuni à Tunis (11 au 14 juin 2019), prend acte de la décision majeure de la justice de Pennsylvanie récemment prononcée en faveur du journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal, prisonnier politique depuis 37 ans dans les geôles étatsuniennes.

Relevant que notre confrère, accusé de l'assassinat d'un policier blanc survenu en 1981 à Philadelphie (Pennsylvanie), a enfin pu faire valoir ses droits à interjeter appel avec son équipe de défense en vue de la révision de son procès.

Rappelant que Mumia a été condamné à mort à la suite de l'accusation d'assassinat contre le policier Faulkner ce qu'il a toujours nié.

Soulignant qu'il a été échappé à deux reprises à l'exécution programmée grâce une puissante mobilisation internationale, notre collègue a passé 30 années dans le couloir de la mort. En 2011, par suite d'irrégularités enfin reconnues par la Cour suprême des Etats-Unis, sa peine avait été commuée en prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle. Autrement dit, cela signifiait une nouvelle condamnation à mourir en prison.

Notant qu'en ce début d'année 2019 la justice de Pennsylvanie donnait enfin un droit d'appel à Mumia Abu-Jamal en raison du fait que la magistrat Ronald Castille avait été impliqué en sa qualité de procureur puis de juge à la Cour suprême de Pennsylvanie, une pratique désormais interdite par une nouvelle jurisprudence de la Cour suprême des Etats-Unis.

Constatant que le nouveau procureur de Philadelphie, après avoir contesté cette décision y a finalement renoncé face à la mobilisation internationale, ce jugement de plein droit autorise la défense de Mumia à engager la procédure d'appel. La dernière marche, celle de la révision de sa condamnation, dépendra de la décision de la Cour suprême de Pennsylvanie.

Dans ces conditions, la FIJ, représentant 600.000 journalistes dans le monde, appelle les autorités politiques et judiciaires de Pennsylvanie à renoncer à faire obstacle à la manifestation de la vérité après 37 années d'injustice et de souffrance pour Mumia et sa famille. Reconnaître son droit à un nouveau procès pour qu'il puisse défendre son innocence, tel est l'objectif de cette motion afin que cet homme qui vient de fêter son 65^e anniversaire derrière les barreaux puisse recouvrer la liberté.

(*) Lors du congrès d'Angers (France 2016), la FIJ avait déjà manifesté sa solidarité au journaliste Mumia Abu-Jamal en votant une motion exigeant sa libération. Pour appuyer cette demande, le secrétaire général de la FIJ s'était alors adressé aux autorités de l'Etat de Pennsylvanie. Les syndicats français (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes) ont proposé de réitérer cette démarche au Comité exécutif nouvellement élu en s'adressant, dès la clôture du congrès de Tunis, au Gouverneur de Pennsylvanie. **Cette motion a été votée à l'unanimité (moins une abstention) par les 300 délégués des 5 continents présents à Tunis.**